Envoyé en préfecture le 03/03/2017 Reçu en préfecture le 03/03/2017

...,......

Berner Levisuit

Affiché le

ID: 030-213000706-20170302-0182017-DE

## 018/2017

## Délibération du conseil municipal de CARSAN N°018/2017

DATE
DE CONVOCATION
23 FEVRIER 2017
DATE D'AFFICHAGE
23 FEVRIER 2017

L'an deux mil dix-sept, le jeudi deux mars à dix-huit heures trente, Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal de la commune de Carsan en séance publique sous la présidence de :

Madame VANDEMEULEBROUCKE Brigitte

NOMBRE DE CONSEILLERS :14 VOTANTS : 13 Étaient présents: Mme GOMEZ Gisèle, M. Jacky JOURDAN, Mme Brigitte VIGNE, M. Philip ZENDRINI, M. MONTANE Richard, Mme Nicole COLONNA, Alex COLOMBINO, Mme Marie-Antoinette LE NY M. Franck JULLIARD, M. Jean-René CATHELINA, Mme Elisabeth ADRIEN, M. Mirsad BICO.

<u>Absents excusés</u>: Mme Pierrette SANCHEZ Absents:

**EN EXERCICE: 14** 

Formant la majorité des membres en exercice.

PRÉSENTS: 13 PROCURATIONS: 0 Mme Nicole COLONNA est nommée secrétaire de séance

PROCURATIONS: 0 ABSENTS: 1

Objet : Délibération pour dénomination d'une voie publique

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

## Considérant :

- L'intérêt culturel, historique et communal que présente la dénomination de la voie nouvelle du lotissement située « plaine de Chazalet »

Après en avoir délibéré:

Le conseil municipal à l'unanimité

- adopte la dénomination «chemin de Chazalet» pour la voie nouvelle du lotissement « plaine de Chazalet ».
- charge Madame le maire de communiquer cette information notamment aux services de la Poste et au SIIG.

Envoyé en préfecture le 03/03/2017 Reçu en préfecture le 03/03/2017

Affiché le



ID: 030-213000706-20170302-0182017-DE

## Fait à Carsan le 2 mars 2017 **CERTIFIÉ CONFORME**,

Certifié exécutoire par MME le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture le 03 mars 2017, et de la publication le 03 mars 2017

Le Maire, Mme VANDEMEULEBROUCKE Brigitte

